

REGIONS BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
Départements du Jura et de la Saône et Loire
Bassin Rhône-Méditerranée-Corse

NAPPE DE BLETTERANS

**MASSES D'EAU : FRDG346 « Alluvions de la Bresse - plaine de
Bletterans »**

ETAT DES LIEUX QUANTITATIF

RESUME DE LA PHASE I

**Recueil et analyse des données existantes, caractérisation de
l'hydrosystème Seille-plaine de Bletterans**



La compilation des informations disponibles sur les rivières et la nappe de la Plaine de Bletterans nous permet de caractériser sommairement l'hydrogéologie de la nappe, et d'identifier ses principaux déséquilibres.

Les données recueillies feront l'objet d'une analyse plus approfondie par la suite.

Dans cette première étape bibliographique, nous avons estimé les grands transferts d'eau, de manière à préciser les méthodes que nous envisageons de mettre en œuvre pour répondre aux objectifs de l'étude.

Les principaux apports de cette étape bibliographique sont donc :

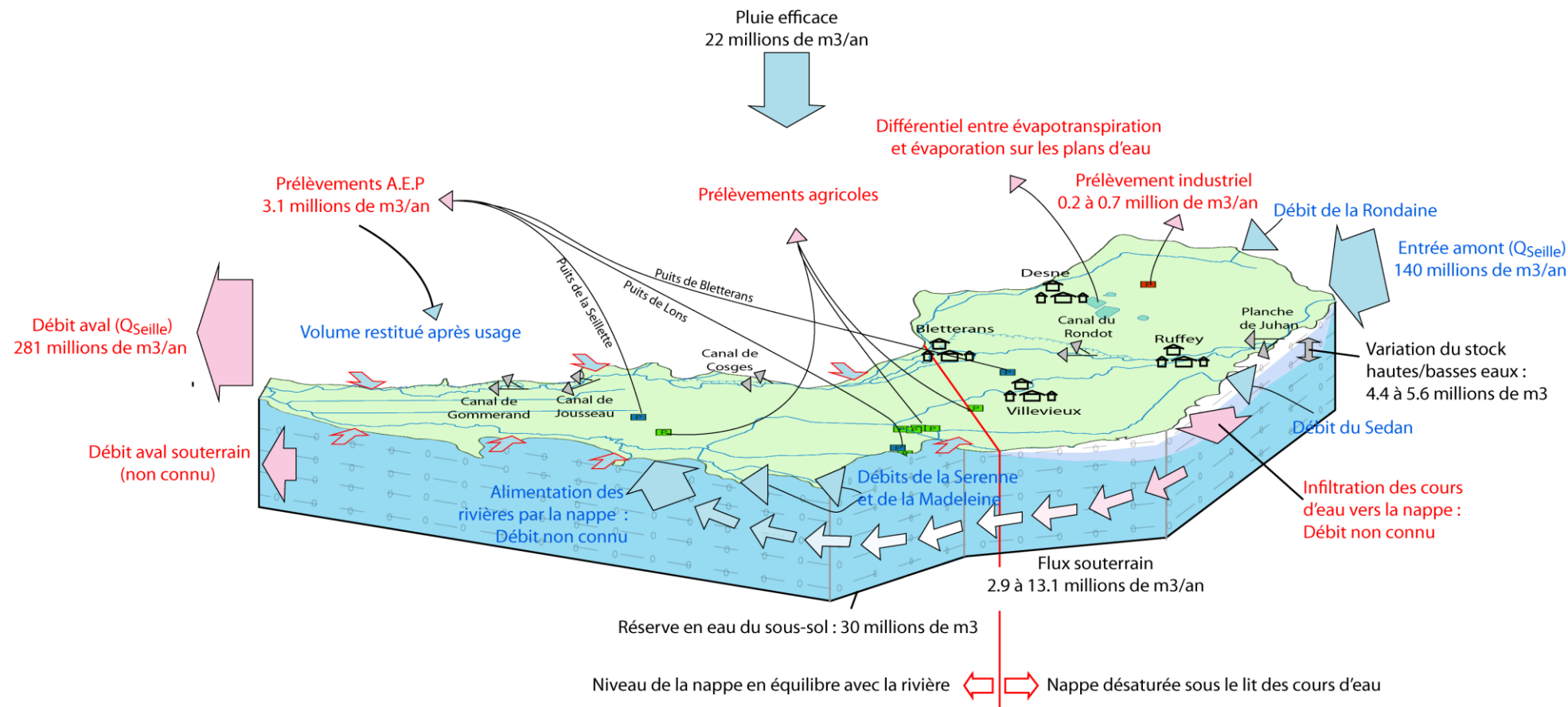
1. L'élaboration d'un bilan hydrologique sommaire, qui sera précisé ultérieurement en utilisant un modèle.
2. Et une proposition d'implantation de stations de modélisation des habitats sur les cours d'eau. La quantification des besoins en eau des milieux naturels reposera sur cette localisation de ces stations de référence.

Rappel des objectifs de l'état des lieux quantitatifs de la nappe de Bletterans :

Cette l'étude répond à des objectifs fixés par la circulaire 17-2008 du 30 juin 2008 : la mise en cohérence des autorisations de prélèvements et des volumes prélevables.

L'étude vise à confirmer ou infirmer le constat de déficit quantitatif dans la plaine de Bletterans, lié aux prélèvements dans la nappe alluviale. Il s'agit de déterminer les débits minimums à maintenir dans les cours d'eau, appelés Débits Biologiques, pour y maintenir de la vie. En cas de déficit avéré, les prélèvements dans la nappe seront redéfinis.

Etat des lieux quantitatifs de la plaine de Bletterans, identification des ressources majeures des vallées de la Seille et de la Vallière
RESUME PHASE I, Volet Bibliographique



Légende du Bilan :

- Apports au réseau hydrographique de la plaine de Bletterans
- Volumes sortants
- Transferts n'agissant pas sur le bilan global, mais pouvant influencer des situations d'étiage
- Ouvrages de répartition des eaux
- Apports souterrains diffus des versants : total 2.6 millions de m³/an (CPGF, 1987)

Prélèvements d'eau

- Alimentation en eau potable
- Autres usages économiques
- Irrigation non gravitaire (exploitants agricoles)

Bilan hydrologique sommaire de la plaine de Bletterans

Historique des arrêtés sécheresse au niveau de la plaine de Bletterans :

Date	Durée	Aire concernée
30 mai 2011	Jusqu'au 30 juin, arrêté prorogé jusqu'au 31 Juillet le 28 Juin	Ensemble du département du Jura
26 août 2009	3 mois, prolongé pour 3 mois le 27 octobre	Ensemble du département du Jura Plaine Jurassienne (dont Seille)
30 juin 2003	Tans que la situation le nécessite	Ensemble du département du Jura, avec surveillance particulière des rivières Doubs, Loue, Seille et leur plaine d'accompagnement

Hydrologie de la plaine de Bletterans :

Le bilan hydrologique sommaire montre que les déséquilibres quantitatifs de la plaine de Bletterans ne sont pas liés à une surexploitation de l'aquifère. L'ordre de grandeur des prélèvements est très inférieur aux entrées et sorties d'eau dans le bassin, ainsi qu'aux volumes stockés dans la nappe.

Les causes de ces déficits restent donc à préciser, ce qui sera l'objet de la modélisation hydrologique.

Les informations disponibles sur la nappe et l'enquête sur les différents usages de l'eau font ressortir :

- Un contexte hydrogéologique particulier de la nappe, dont la partie supérieure est désaturé en amont de Bletterans. Cette disposition joue certainement un rôle important dans les déficits d'écoulements. C'est dans cette partie amont de la plaine que sont localisés les assecs majeurs.

- Et des conflits d'usage au niveau des différentes dérivations des eaux.

Proposition d'implantation des stations de modélisation des habitats :

Les débits biologiques (DB) qui correspondent au débit à maintenir dans les cours d'eau au moins 8 années sur 10 pour maintenir le bon état écologique, seront définis par une modélisation des habitats (modèle ESTIMHAB).

Les différentes stations doivent être implantées en tenant compte des enjeux Hydrogéologiques (échanges nappe rivière), les différentes dérivations du cours de la Seille, et des principaux prélèvements dans la nappe

Pour cibler au mieux les espèces repères, à partir des courbes habitats/débits desquelles seront déterminés les débits biologiques, la modélisation des habitats nécessite un minimum de connaissance des milieux aquatiques.

Le croisement de ces 2 types de contraintes nous amène à proposer 9 stations, dont une optionnelle. Les critères de choix et la localisation de ces stations sont présentés sur carte page suivante.

Proposition d'implantation des stations de modélisation des habitats

